**PROCES VERBAL de l’Assemblée Générale ordinaire du**

**14 novembre 2014**

Conformément aux statuts de l’association « PETANQUE MEZOISE » les membres se sont réunis en assemblée générale le vendredi 14 novembre 2014 à la salle du temps libre située au TAURUS à 34140 MEZE à dix sept heures sur convocation du conseil d’administration.

L’assemblée générale est présidée par **M. JEAN Daniel** en sa qualité de Président de la PETANQUE MEZOISE.

 Le secrétariat de séance est assuré par **M. DELAQUAIZE Philippe**

**Ouverture de la séance à 17 heures 30**

Monsieur le Président constate que 89 membres sur 172 sont présents.

En conséquence, le quorum étant atteint monsieur le Président déclare que l’assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Monsieur le président demande l’observation d’une minute de silence pour le décès des membres et sociétaires survenus au cours de l’année.

Monsieur le président propose à l’assemblée au regard de l’ordre du jour qui est chargé, d’effectuer les votes à main levée.

Aucune opposition ne s’étant manifestée, le principe du vote à main levée a été adopté.

Monsieur le Président rappelle l’ordre du jour :

1. Approbation du rapport moral et d’activités
2. Approbation du rapport financier et approbation des comptes clos au 31 octobre 2014.
3. Affectation du résultat
4. Fixation du montant des licences 2015
5. Vote du budget prévisionnel 2015
6. Résultats sportifs
7. Renouvellement au sein du bureau
8. Questions diverses

Après avoir souhaité la bienvenue et remercié l’ensemble des membres qui par leur présence manifestent leur intérêt et leur attachement au club, Monsieur le président aborde le premier point de l’ordre du jour:

Point 1 à l’ordre du jour

**Rapport moral et d’activités**

Monsieur le président souligne l’excellente saison effectuée par le club en termes de résultats sportifs et de la participation relevant des concours internes.

Avec un effectif de 172 licenciés la PM (PETANQUE MEZOISE) se hisse au 2ème rang de l’Hérault, et 1er du secteur de Sète.

Répartis de la façon suivante : 84 vétérans H/F, 77 seniors masculins, 6 séniors féminines, 5 jeunes en juniors, cadet et minimes.

Les adhésions en qualité de membres affichent une baisse significative passant 80 à 64 en 2014.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Elite régionale oudépartementale | Honneur | Promotion | Totaux |
| Seniors/Vétérans Féminines |  | **3** | **5** | **8** |
| Seniors Messieurs | **4** | **11** | **62** | **77** |
| Jeunes |  |  | **5** | **5** |
| Vétérans 60 | **2** | **12** | **68** | **82** |
| **Totaux** | **6** | **26** | **140** | **172** |
| **Nouveaux licenciés = 37** |
| **Membres honoraires à jour des cotisations = 64** |

Monsieur le Président remercie tous les membres de la PM qui grâce à leur investissement ont permis d’obtenir de tels résultats.

Autre point abordé par Monsieur le président : la présence de l’association lors des différentes compétitions officielles, elle a non seulement été massive mais également très compétitive quant aux résultats obtenus par les différentes équipes tout au long de la saison. Monsieur le Président après avoir donné lecture des performances probantes réalisées se réjouit que les couleurs du club, de notre ville et également de notre département aient été représentées de manière remarquable tant au niveau des championnats départementaux, régionaux que nationaux

Concernant les 50 concours officiels et internes organisés par l’association sur l’ensemble de la saison, monsieur le président note avec satisfaction que les dits concours ont rassemblé quelques 4900 joueurs et qu’aucun incident n’a été à déplorer. A noter également le fort taux de participation des équipes du club aux différents éliminatoires de secteurs et championnats.

Monsieur le président remercie les services municipaux pour leur assistance technique et matérielle.

La PM ayant une activité sportive grandissante, Monsieur le président lance un appel à responsables susceptibles d’encadrer les équipes engagées dans les diverses compétitions. Toutes les bonnes volontés seront les biens venus.

La soirée de clôture de la saison qui s’est déroulée le 24 octobre 2014 dans la salle du temps libre mise gracieusement à la disposition de l’association par la municipalité a regroupé 150 personnes pour une soirée diner.

Pour conclure, Monsieur le président considère que malgré des ajustements fonctionnels qui seront sûrement nécessaires, la saison a été globalement positive.

Monsieur le président rappelle que conformément à la règlementation le rapport qu’il vient de présenter doit être soumis à l’approbation de l’assemblée générale.

Il est procédé au vote qui approuve à l’unanimité le rapport présenté : **soit 89 voix favorables**.

Point 2 à l’ordre du jour

**Rapport financier**

Après avoir remis à chaque membre les documents relatifs à la ventilation des écritures comptables de l’exercice 2014, monsieur le président informe l’assistance que Monsieur René DEHAN , vérificateur extérieur des comptes de cet exercice a validé l’ensemble des écritures présentées.

Il remercie la municipalité pour son aide financière qui s’est traduite par l’attribution d’une subvention de 1600€, ainsi que dix polos floqués à la ville de Mèze .

Remerciements particuliers aux différents donateurs qui ont apporté leur soutien financier au club : MAXIME FORAGE ; LE CROC GORMAND ; Sté. SMTJ ; Sté. Transport PREMAT ; PIGE THIERRY ; SARL FRANCK ; Le CASINO de Balaruc ; LE BAR A QUAI ; Poissonnerie LUCAS ; JM SPEZIALE (VDM) ; AVENIR PAYSAGE.

Monsieur le président commente le document par chapitre en justifiant chacune des écritures, précisant que la participation financière du club est destinée à l’ensemble des membres, soit pour les tenues vestimentaires aux couleurs du club et de la ville, soit pour les championnats, les manifestations sportives ou festives qui ont eu lieu tout au long de la saison avec le souci d’être équitable envers tous les membres de la PM.

**LES LICENCES** : Le prix de la licence sénior était de 32.00 €, dont 27.00€ étaient reversés au Comité Départemental plus 50€ d’affiliation.

Ce qui a produit un excédent de 761€ qui ont été affectés au fonctionnement général.

**LES CARTES DE MEMBRES** : elles représentent une source de revenus importante : 960€ nets..

La bonne tenue de l’organisation des concours internes font ressortir un excédent de 4546€ incluant la buvette.

**FRAIS ANNEXES AUX COMPETITION** : les dépenses de cette rubrique représentent 5861,25€

**BUVETTE/RESTAURATION/TOMBOLA** : font ressortir un bénéfice net de 5392€

**HABILLEMENT** : les vêtements du club ont été achetés à hauteur de 1094,62€ pour 240€ de recette.

En conclusion le bilan financier laisse apparaître un solde positif de 4719,27€

Monsieur le président rappelle que le rapport financier qu’il vient de présenter doit lui aussi être soumis à l’approbation de l’assemblée générale.

Il est procédé au vote qui approuve à l’unanimité le rapport présenté : **soit 89 voix favorables**.

Point 3 à l’ordre du jour

**Affectation du résultat**

Monsieur le président présente les gros achats réalisés pour le bon fonctionnement du club : PC portable ; réfrigérateur ; deux machines à café ; appareil photos ; machine à tracer les terrains.

Monsieur le président soumet à l’approbation de l’assemblée générale la proposition précitée.

Il est procédé au vote qui approuve à l’unanimité la proposition d’affectation du résultat : **soit 89 voix favorables.**

Point 4 à l’ordre du jour

**Fixation du montant de la licence**

Après avoir évoqué le prix de la licence reversé au comité : 28.00 euros et les charges inhérentes, à savoir : l’affiliation à la fédération Française qui est d’un montant de 50€, l’inscription de deux équipes aux championnats des clubs qui s’élève à 100€.

Monsieur le président propose de fixer le montant des licences séniors et juniors à 30€ et 12€ pour les cadets, minimes et benjamins.

La carte de membre reste fixée à 15€.

Monsieur le président soumet la proposition à l’approbation de l’assemblée générale.

Il est procédé au vote qui approuve à l’unanimité le rapport présenté : **soit 89 voix favorables.**

Point 5 à l’ordre du jour

**Le budget prévisionnel**

Après avoir remis à chaque membre les documents qui permettent d’apprécier les prévisions de dépenses et de recettes, monsieur le président explicite les orientations du club et justifie les chiffres affichés en notant que la gestion devra être tout aussi rigoureuse lors du prochain exercice afin de ne pas s’exposer à des surprises étant entendu que c’est toujours l’intérêt général qui doit motiver les décisions.

Le budget prévisionnel pour l’année 2015 est évalué à 32304€

Monsieur le président soumet le budget prévisionnel présenté à l’approbation de l’assemblée générale.

Il est procédé au vote qui approuve à l’unanimité le rapport présenté : **soit 89 voix favorables**.

Point 6 à l’ordre du jour

**Résultats sportifs**

Monsieur le président dresse la liste des brillants résultats obtenus tout au long de la saison. La PM, par ses résultats en cumul de points à 805, se hisse à la première place des clubs du comité départemental de l’Hérault (CD34) et du comité secteur de Sète.

Il félicite tous les compétiteurs pour leurs remarquables prestations qui ont honoré le club et par conséquence notre ville.

On été mis à l’honneur entre autre nos féminines Elsa TREZIT et Audrey MARTINEZ  championnes de secteur.

Les messieurs ont brillé dans les compétitions suivantes :

* Vice champions de secteur doublette séniors : A LABORDE et V REINARD
* Vice champions de ligue doublette mixte : P COLL et E TREZIT
* Champions de ligue doublette sénior à Lunel : V REINARD et Y TRIAKI
* Deux équipes au championnat de l’Hérault triplette séniors à Boujan sur Libron
* Une équipe au championnat de France doublette sénior à Saint Avold Moselle
* Champion des clubs de l’Hérault en triplette vétérans

COLL P; GARCES Y ; GOMEZ G ; LACASSAGNE W ; MAXIME H ; PAILLARES S ; PEREZ M; RUIZ H; SCHNEITER P; SIMOES G; SOLA R; TRENZA G;

* Champion des clubs de l’Hérault en triplette sénior première division :

COLL P; LABORDE A; LABORDE M; MAXIME H ; MINARRO L ; PAILLARES S; REINARD V; SCHNEITER P; SIMOES G; SOLA R; TRENZA G; TRIAKI Y; VALENTE G

* + Champions de secteur vétérans à Loupian :

SIMOES G; SOLA R; COLL P

Ont été mis à l’honneur Messieurs : Patrick COLL ; Vincent REINARD ; Georges SIMOES ; Roger SOLA ; Patrick SCHNEITER ; Yazid TRIAKI ainsi que Mademoiselle Elsa TREZIT.

**Récompenses relatives au concours internes de La Parée**

Le superbe challenge qui sera remis en jeu tous les ans revient cette année à :

**COZZOLINO JOSE**

Ont été récompensés 6 compétiteurs: COZZOLINO JOSE ; GARCES YVES ; DALET BERNARD ; MINAROT LAURENT ; DUBOUR GUILLAUME ; RUIZ HENRI.

**Le calendrier des concours officiels prévus en 2015 à La Parée est bien rempli :**

* Samedi 14 & dimanche 15 mars : championnat du secteur en doublettes seniors masculins et féminins
* Mercredi 22 avril : Concours en triplettes montées vétérans
* Mercredi 6 mai : Concours en triplettes montées
* Mercredi 27 mai : Concours en triplettes montées vétérans
* Mercredi 17 juin : Concours en triplettes montées
* Vendredi 3 juillet Challenge VDM : Concours en doublettes montées
* Mercredi 15 juillet Challenge VDM : Concours en triplettes montées
* Dimanche 19 juillet : Challenge GALIBERT en triplettes montées
* Mardi 28 juillet Challenge Maxime forage : Concours en triplettes montées
* Dimanche 2 août Challenge M . JACQUET : Concours en doublettes montées
* Mercredi 26 août : Concours en doublettes montées
	+ Mercredi 9 septembre : Concours en doublettes montées

La Fête annuelle de MEZE : 4 ou 5 concours ouverts à tous, les dates sont à déterminer.

Les concours internes ouverts à tous organisés tous les jeudis.

Point 7 à l’ordre du jour

**Renouvellement du bureau**

Monsieur le président précise que conformément aux statuts le nombre de personnes siégeant au conseil d’administration n’est pas limité.

Un appel à candidature est lancé. Sans succès.

Monsieur le président présente à l’assemblée générale la composition du bureau directeur et du conseil d’administration reconduite pour la saison 2015.

Sont déclarés régulièrement élus :

**Président d’honneur :** Monsieur **DESPLAT Yvan**

**Président** : Monsieur **JEAN Daniel** né le 18 septembre 1946 à Montpellier Demeurant 4 rue du Cerisier à 34140 MEZE et exerçant la profession de : Retraité de la marine.

**Vice Président** : Monsieur **MAXIME Horace** né le 13 septembre 1939

 Demeurant 2 rue de Girard à 34140 MEZEet exerçant la profession d’artisan

**Secrétaire** :Monsieur **DELAQUAIZE Philippe** né le 23 septembre 1950

Demeurant 22 rue des Citronniers à 34140 MEZE et exerçant la profession de retraité

**Secrétaire adjoint** :Monsieur **LACASSAGNE William** né le 05 mai 1954 Demeurant 79 rue Ferdinand Buisson à 91210 DRAVEIL et exerçant la profession de négociant.

**Trésorier** :Monsieur **ACCARIES Claude** né le 05 mars 1952

 Demeurant lotissement le PONAN, 24 route Mourre Blanc à 34140 MEZE et exerçant la profession de retraité

**Trésorier adjoint** :Monsieur **LEFRANCOIS Denis** né le 14 juin 1943Demeurant 537 chemin du Cros à 34140 MEZE et exerçant la profession de retraité.

**Responsables délégués :** chargés de l’organisation des concours internes à La Parée Messieurs  **GRESSANI Lucien & BRILL Michel**

**15 membres élus au Conseil d’Administration** : M. AUDIBERT Jean Louis, M. CABROL René, M. BRILL Michel, M. CAILLARD Jean Michel, M. CHALLIES Christophe, M. DIAZ Pierre, M. JEAN Sylvain, M. MATEO Jean, M. MINARRO Laurent, M. MOLINIER Jean Claude, M. ORTIZ Jean, M. RIQUELME Didier, M. ROUGELIN André, M. TOURNEMIRE Patrice, M. YOT Jean- Claude.

Point 8 à l’ordre du jour

**Questions diverses**

Organisation d’un grand concours de pétanque pour 2016 à La Parée… A confirmer.

Aucune autre question n’étant posée, monsieur le président après avoir remercié l’ensemble de l’assemblée pour le sérieux des travaux et la confiance accordée à l’équipe en place lève la séance vers 18 heures 30.

